

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
Le 18 mai 2017

fédération
des services
publics

la
cgt

► **Comité**
► **Technique**

CT
DE TOURS METROPOLE
VAL DE LOIRE

**Rémunération-santé au travail
et conditions de travail -
protection sociale -
service public de qualité**

**Le vote CGT
votre meilleur atout !**

**Le 18 mai 2017, nous élirons
nos représentants aux organismes paritaires.**

Le 18 mai 2017,
vous élirez vos représentants au
Comité Technique. En CT, sont abordées

les questions liées à nos droits collectifs :

- organisation et fonctionnement des services,
- orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences,
- aide à la protection sociale complémentaire (mutuelle), ■ action sociale, ■ bilan social,
- négociation sur l'harmonisation des primes,
- détermination des ratios pour les avancements de grade,
- formation, insertion et égalité professionnelle,

**Le résultat de ce scrutin déterminera
votre pouvoir d'intervention dans les
décisions qui vous concernent. Il fixera
aussi le nombre de représentants
CGT au CHSCT.**

Comme vous, la CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants, mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives. Les élus CGT sont à vos côtés pour défendre vos droits collectifs, et sont à l'écoute de vos aspirations, afin d'élaborer avec vous des revendications à la hauteur des besoins.

**Voter CGT C'est se donner les
moyens de défendre les droits
et les intérêts de tous les salariés,
de gagner sur nos revendications,
de mieux intervenir dans les choix
pour un meilleur service public.**



**SYNDICAT CGT DU PERSONNEL
DE TOURS METROPOLE
VAL DE LOIRE**

la
cgt

Le 18 Mai 2017,

En choisissant les élus CGT, vous vous donnez davantage de force pour porter les revendications :

- ▶ Harmonisation des Régimes Indemnitaires au niveau le plus haut
- ▶ Maintien d'intervention dans la gestion et l'organisation des services, la formation professionnelle, la santé au travail et les conditions de travail...
- ▶ La reconnaissance de la pénibilité.
- ▶ La titularisation de tous les précaires.

Les candidats CGT s'engagent avec vous

Un seul tour : le 18 mai 2017

La DRH vous informera des modalités de vote vous concernant :
Bureau de vote ou correspondance

Chaque voix comptera

**Votez pour les candidats CGT
votez pour vous.**

**Le vote CGT,
votre meilleur atout !**

Des élus CGT à tous les échelons

- Les organismes paritaires existent aux niveaux local et départemental.
- La représentativité des organisations syndicales au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP), au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) et au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) se mesure au travers des élections aux Comités Techniques *Paritaires*.
- Les questions individuelles abordées dans nos collectivités sont un jour ou l'autre traitées au niveau national au CSFPT ou au CCFP pour les questions de portées transversales aux trois versants.
- Le CSFPT et le CCFP examinent et donnent un avis sur les propositions de lois et décrets.

